

QUATORZIÈME ANNÉE - N 4.719

ABONNEMENTS :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Nèvre et Limbr.	44.00	25.00	13.00
Autres départem.	52.00	28.00	15.00
Union Postale	62.00	34.00	18.00

VENDR'DI  
27  
JANVIER 1922

## La Réponse de l'Angleterre

**« Notre alliée n'aime point qu'on lui rappelle l'existence du traité de Versailles, qui est en grande partie son œuvre, mais dont elle a tiré tout ce qu'elle pouvait tirer. »**

Les premières déclarations de M. Poincaré ont reçu, outre-Manche, un accueil très froid. L'opinion britannique ne s'attendait pas à pareille franchise ni à tant de rigueur. Elle se berçait, malgré tout, de l'espoir que le nouveau président du Conseil français, ses desirs personnels une fois satisfaits, se montrerait aussi souple que son prédécesseur. Elle s'imaginait qu'il se laisserait prendre aux offres alléchantes de M. Lloyd George et que, sous l'aspect d'une alliance avec l'Angleterre l'ambassadeur à envisager la situation actuelle sous un angle nouveau. C'était méconnaître l'homme lui-même et les motifs qui le faisaient agir. M. Poincaré est demeuré fidèle à la doctrine qu'il a, tout au long de sa carrière, défendue avec une obstination qu'il a toujours été, logicien plus que diplomate, le refus de s'aventurer sur le terrain où M. Briand s'était laissé entraîner. Le politique anglais, comme d'habitude, ne lui inspire qu'une confiance modérée. Il s'en tient donc étroitement aux garanties positives que lui fournit le traité de Versailles. Et c'est là, en fait, dans sa déclaration ministérielle, la plus déçue des mieux officiés londoniens. L'Angleterre n'a pas qu'on lui rappelle l'existence de ce traité, qui est en grande partie son œuvre, mais dont elle a tiré tout ce qu'elle pouvait tirer. Elle le considère comme un engagement sérieux et définitif. A lire la déclaration de M. Poincaré, affirmant une haute personnalité anglaise, on a l'impression qu'on se rajoint de deux ans, qu'on se retrouve en 1919 et que toutes les décisions adoptées par les conseils suprêmes depuis cette époque, et notamment à Spa et à Londres, sont considérées par votre président du Conseil comme inexistantes. Voilà pourquoi vous avez l'impression qu'à Londres on ne comprend pas M. Poincaré. On ne peut actuellement définir le mandat qui vous a actuellement les deux pays. Le gouvernement français fonde sa politique sur des droits qu'il considère comme imprescriptibles et sur une conception toute juridique des choses. Les hommes d'Etat britanniques, au contraire, sont des opportunistes, naturellement inclinés aux compromis.

### Le caractère de M. Lloyd George

Tel est, en particulier, le caractère de M. Lloyd George. Il vit dans le succès et le triomphe. Son esprit est ouvert et souple, mais il ne peut pas se laisser influencer par eux. Toujours à l'affût de solutions larges, il perd de vue bien souvent les difficultés immédiates. Mêlant volontiers la statistique et la chimie, l'économie politique et les considérations électorales, les petits intérêts particuliers et les problèmes d'ordre général, il n'a pas, au fond, de programme arrêté ni de doctrine personnelle. Mais rien ne le ferait démentir de ses convictions. Lent à la décision, il tient fermement à ses

## A LA CHAMBRE

### M. Chassaing-Goyon est élu vice-président

On poursuit la discussion sur les avantages à accorder aux fonctionnaires mobilisés

PARIS, 26 janvier. — M. Raoul Péret ouvre la séance à 15 heures. On procède dans un salon voisin de la salle de séances au scrutin pour la nomination d'un vice-président de la Chambre, puis la Chambre adopte, sans débat, plusieurs projets ou propositions de loi notamment le projet ayant pour objet d'approuver des arrangements temporaires entre le ministre des Travaux Publics et la Compagnie des chemins de fer départementaux ; la proposition, modifiée par le Sénat, relative aux actes de décès des militaires et civils morts pour la France et le projet tendant à instituer une médaille commémorative interallée de la guerre.

Puis la Chambre reprend la suite de la discussion du projet accordant aux fonctionnaires mobilisés pendant la guerre certains avantages de carrière. On met en discussion l'amendement de M. About modifiant l'article 6 et accordant aux fonctionnaires une majoration d'ancienneté calculée suivant le temps passé dans les unités combattantes dans la zone des armées, à l'intérieur, en captivité, dans les hôpitaux ou en instance de réforme.

M. About demande à la commission si les chemins qui ont été mobilisés pendant la guerre seront considérés comme bénéficiaires de la loi. Sur la réponse négative de M. Dessein, rapporteur, M. About demande que l'article 6 soit réservé jusqu'après la discussion de l'article 7. Cet article ayant besoin, dit-il, d'être considérablement modifié.

### L'amendement About

Finalement, M. de Lasteyrie demande à M. About de ne pas insister pour l'adoption de son amendement.

Le texte de la commission, dit le ministre des Finances, a été longuement étudié. Il entraîne pour le Trésor une dépense minimum de 25 à 30 millions par an, tandis que la proposition de M. About occasionnerait des dépenses beaucoup plus fortes.

L'amendement About est repoussé à mains levées.

La Chambre adopte à mains levées, après une courte discussion, un amendement présenté par M. Dessein, tendant à assimiler les fonctionnaires restés à leur poste en

idées, y revient, les retourne et les reprend sans cesse. C'est ainsi que ce plan de conférence économique internationale, dont il est si entiché, n'est que l'épanouissement de ses velléités antérieures, alors qu'il rêvait de réunir les représentants de tous les partis russes à l'île des Princes ou qu'il s'efforçait de faire admettre les délégués de l'Allemagne aux divers résumés du Conseil suprême. Tous ces projets sans cesse contrecarrés, il les a fondus finalement en un seul. Ainsi s'explique la passion avec laquelle il ne se refuse pas devant l'audaceuse initiative qui défend son programme de Gènes. Il se sent appuyé aujourd'hui par la plus grande partie de l'opinion européenne. Le moment lui paraît venu de prendre sa revanche complète, sur le président Wilson d'abord, dont la personnalité le reléguait jusque dans le second plan, sur le président Harding qui ne s'est pas devant l'audaceuse initiative qui défend son programme de Gènes, dont il supporte malaisément les formules étroites et le froid bon sens.

### Sa réponse à M. Poincaré

Les réserves catégoriques que lui oppose M. Poincaré, et le ton plutôt brusque de ses déclarations, devaient donc l'atteindre très vivement dans son idée la plus chère. Aussi n'a-t-il pas tardé à y répondre. M. Poincaré, qui se sentait, il s'est montré plus agressif. « Les hommes qui n'aiment pas les conférences », dit-il, sont ceux qui n'aiment pas à faire face aux réalités. » Après ce trait direct décoché au président du Conseil français, il s'est lancé dans des développements diatribiques au sujet de la future réunion de Gènes. C'est à peine si la grave éloquence d'un Wilson, faisant appel à la conscience des peuples, ou la rhétorique un peu naïve d'un Harding convoquant les représentants de la vieille Europe devant le tribunal de Washington, avaient atteint à ce degré de ferveur oratoire. A l'entendre, on croirait réellement, comme l'écrivit M. Gauvain, que Gènes « doit être la piscine baptismale où les peuples meurtris retrouveront à l'état de pureté toutes les sources de la vie ». L'enthousiasme poussé à ce point trahit, malgré tout, une singulière puissance d'illusion. Et le chef de gouvernement qui, consciemment ou non, joue ainsi de la fatigue et de la sensibilité des foules encourt des responsabilités bien graves.

### Les divergences de principe

Mais ce n'est pas au point de vue psychologique seulement que le discours prononcé samedi, à Westminster, par M. Lloyd George, mérite de retenir l'attention. Il présente également un intérêt politique très grand. Il prouve en effet que le gouvernement britannique contredit à presque toutes les réserves formulées quelques jours auparavant par M. Poincaré. En ce qui touche les réparations et la conférence de Gènes, en particulier, le désaccord est complet. Le premier ministre n'a même pas dissimulé la méfiance que lui inspire la situation intérieure de la France et son ministère actuel. Ces divergences de principe et ces dissensions, tout le monde, à vrai dire, les connaît et les efforts louables déployés de part et d'autre pour faire renaitre un peu d'optimisme ne trompent personne. Ces déclarations officielles consacrent cependant la gravité de la situation. Et la conclusion de ce pacte de garanties dont on parlait à Cannes comme d'un fait accompli semble aujourd'hui bien compromise. P. D. B.

## La grippe dans le Centre fait autant de victimes que les autres années

Administrativement elle n'est pas une épidémie

La grippe sévit un peu partout en ce moment. La température extrêmement variable qui nous subissons, jointe aux influences malsaines de la saison, a favorisé et l'aide à se propager. En Italie, elle a pris la proportion d'une véritable épidémie. Plus près de nous, à Paris notamment, et dans le Nord de la France, on relève de nombreux cas mortels.

Il n'est lieu de s'inquiéter pour le Centre ? C'est ce que nous avons tâché de déterminer.

Nous nous sommes tout d'abord rendus à l'hôpital général, où l'économie nous a déclaré qu'aucun décès dû à la grippe n'avait été enregistré jusqu'ici.

Nous avons, nous a-t-il dit, quelques cas de grippe, mais ils sont tout à fait bénins et ne présentent aucun caractère épidémique.

Avant appris que plusieurs vieillards étaient décédés des suites de la grippe à l'asile des petites-sœurs des pauvres, nous nous sommes transportés et nous avons interviewé, à ce sujet, la supérieure de cet établissement.

« Nous avons également recueilli l'avis autorisé de M. le docteur Subert, médecin spécialiste des maladies de l'enfance.

« On n'a pas eu de décès dus à la grippe dans les hôpitaux et toutes les dispositions inhérentes à la mauvaise saison ne sont pas forcément ce que l'on a coutume d'appeler la grippe. Je puis vous dire que pour ma part je n'ai relevé cette année aucun cas sérieux, à plus forte raison aucun décès.

Enfin, nous avons interviewé M. le docteur Jallard, directeur du service d'hygiène de la ville de Nevers et médecin de l'état civil, qui nous a donné les précisions suivantes :

« Je ne puis pas émettre d'avis officiel étant donné que je n'ai reçu en tant que directeur d'hygiène, aucune déclaration de médecins. La grippe n'est pas une maladie à déclaration obligatoire.

« Pourtant n'est-elle pas soumise à une déclaration épidémique ?

« Sans doute, mais les règlements sont ainsi faits. Voici les 14 maladies à déclaration obligatoire :

La fièvre typhoïde, le typhus exanthématique, la variole et la varicelle, la scarlatine, la rougeole, la diphtérie, la tétanos, le choléra, la peste, la fièvre jaune, la dysentérie, l'infarction cérébrale, la méningite, l'encéphalite, la poliomyélite antérieure aiguë.

La grippe n'en est pas, vous le voyez. Pourtant, je suis en mesure de vous affirmer à titre privé, et dans ma clientèle, que j'ai traité de nombreux cas de grippe et que j'ai vu de nombreux cas de grippe chaque année. Mais, que les habitants de nos régions se rassurent donc.

## Les commissions du Sénat

PARIS, 26 janvier. — Les nouvelles grandes commissions du Sénat étaient convoquées aujourd'hui pour constituer leur bureau.

La commission des affaires étrangères a élu président M. Doumergue, par 18 voix contre 14 à M. de Selves ; vice-présidents : MM. de Selves et Lucien Hubert ; secrétaires : MM. Reynald et Victor Bérand.

La commission de l'armée a élu président M. Boudenot ; vice-présidents : MM. Doumer et Cauvin ; secrétaires : MM. Chabot et Cornet.

M. Boudenot a été chargé de demander au ministre de la Guerre de vouloir bien venir devant la commission le mercredi 1<sup>er</sup> février pour répondre à diverses questions dont il lui remettra le texte.

La commission de la Marine ont été élus : président : M. Gaston Doumergue ; vice-présidents : MM. Ruelleau et Guilloteaux ; secrétaires : MM. Fenoux et Bergon.

La commission d'administration générale, ont été élus : président, M. Magny ; vice-présidents : MM. Jeanneney et Monseron ; secrétaires : MM. Laboulière et Landredis.

La commission du Commerce a élu président M. Clémentel ; vice-présidents MM. Cauvin et Deloncle ; secrétaires : MM. Serres et Roustan.

La commission de l'Hygiène ont été élus : président : M. le docteur Chauveau ; vice-présidents : MM. Pottevin et François Merlin ; secrétaires : MM. Lancien et Manger.

La commission des chemins de fer, sont nommés : président, M. Lhopiteau ; vice-présidents, MM. Rabier et Painsans ; secrétaires : MM. Reynald et Chagnaud.

La commission de législation civile, sont nommés : président, M. Boyvin-Champoux ; vice-présidents, MM. Raifer et Remigues ; secrétaires, MM. Poule et Penancier.

La commission de l'enseignement, sont nommés : président, M. Victor-Bérard ; vice-présidents, MM. Cuzzi et Cuminal ; secrétaires, MM. Humbot et Jossot.

La commission des finances, M. Henri Borenger a été nommé rapporteur général, par 18 voix contre 14 à M. Raphaël Georges Lévy, en remplacement de M. Chéron, devenu ministre.

M. Milan a été nommé secrétaire en remplacement de M. Peyronnet, également devenu ministre.

La commission actuelle conserve ses pouvoirs jusqu'au dépôt du prochain budget.

## Le Conseil de guerre de Nancy acquitte Ernest Vilgrain, contre qui le commissaire du gouvernement réclamait la peine de mort

NANCY, 26 janvier. — L'audience est ouverte à 9 heures. Le commandant Bourgoïn, brusquement repris par son indisposition de la veille, est obligé de quitter l'audience. Le commandant de Courcy, qui lui était adjoint depuis le commencement des débats, est alors chargé, par le conseil, de requérir contre M. Vilgrain.

« Messieurs, dit-il, je suis un peu ému de prendre la parole pour suppléer le commandant Bourgoïn. Je fais mienne, tout d'abord, ses paroles d'hier.

« Et sans autre préambule, le commandant de Courcy arrive à l'examen des charges retenues par l'accusation.

« Je crois à la culpabilité de M. Vilgrain, dit-il, en raison de ses mensonges successifs, des contradictions qu'il s'est infligées lui-même et de celles qui lui furent apportées par les témoins.

« Et c'est tout d'abord l'exposé des différents récits de l'attentat faits par l'accusé, puis le commissaire du Gouvernement ajoute :

« Il ne reste à remplir la partie la plus lourde de ma tâche, celle de requérir contre un officier, contre un camarade, comme l'aurait fait le commandant Bourgoïn.

« Je repars en toute indépendance. Aussi n'ai-je pas pour moi la moindre conviction est faite. Vilgrain, au moment où mon collègue se trouvait subitement indisposé.

« Mais, ajoute le commissaire du Gouvernement, avant que moi le commandant Bourgoïn parlait avec pleine conviction de la culpabilité de Vilgrain.

« Le commandant de Courcy résume dans un feuillet puissant tous les éléments de l'accusation. C'est, dans un raccourci saisissant, le tableau des longues audiences, avec le cortège impressionnant des témoins, les hésitations et les défaillances de mémoire de M. Vilgrain, rien n'est omis. De temps en temps, un trait rapide, qui évoque et suggère, rendant inutiles les longues digressions et les commentaires.

« Messieurs, je suis au bout de ma tâche. Je n'ai pas ici à vous dicter votre jugement. Je vous ai soumis les éléments de l'affaire, les « qu'il » m'apparaissent, mais pour moi, la conviction est faite. Quelle qu'ait été l'attitude de M. Vilgrain comme sous-secrétaire d'Etat, je vous demande de n'en pas tenir compte, car le passé ne couvre pas et le présent.

« Vous n'avez pas à juger l'ancien ministre, mais le lieutenant. A vous de prendre vos responsabilités devant la France qui vous regarde, devant la France des mutilés et des blessés.

« Le commandant de Courcy réclame l'application de l'article 213 du Code de justice militaire, dans toute sa rigueur. Il estime que l'abandon de poste a eu lieu en présence de l'ennemi. Il demande au conseil d'écartier les circonstances atténuantes. C'est donc la peine de mort qu'il réclame.

### Une lettre à propos

Le réquisitoire, si modéré dans le ton, mais sévère et implacable, produit une profonde impression.

Pendant que le commandant de Courcy prononçait son réquisitoire, M. de Monzie a fait remettre au colonel Premier, président du conseil de guerre, une lettre qu'il venait de recevoir à l'instant même : c'était une déclaration du capitaine Martin, d'Auch, qui informait M. de Monzie, que le 2 août, ayant été blessé à la bataille de Nomeny et évacué sur Nancy, il avait rencontré en cours de route un lieutenant nommé Coste, du 27<sup>e</sup> d'infanterie, qui lui avait annoncé qu'il avait été blessé à la main par un individu qui lui avait tiré dessus, et avait pris la fuite.

A 11 heures, l'audience est ouverte. La parole est à la défense.

### M. Forgeot a repris sa robe d'avocat pour défendre son ami

M. Forgeot, très pâle, commencé sa plaidoirie. L'interrogatoire des témoins, a-t-il pu le convaincre ?

Personne n'a vu M. Vilgrain se mutiner. Non seulement les témoins n'ont rien vu, mais ils n'ont presque rien à dire après sept ans.

On examine tous les faits et on accuse cet homme d'un crime abominable.

M. Forgeot cite à l'appui de sa défense le cas de contradiction dans les souvenirs après sept ans — telle la déclaration du soldat Grenache, qui fut reconnue fautive par son chef, le commandant Duchêne. Quel témoignage accablant cependant si le commandant Duchêne avait été tué par exemple.

Passant à l'incident Gallillé, M. Forgeot veut démontrer que ce qui importait pour Vilgrain en arrivant au poste Fayolle c'était plus de donner des précisions sur son agresseur que sur sa blessure insignifiante.

M. Forgeot veut montrer que le système de la mutilation sur lequel s'appuie l'accusation ne résiste pas à l'examen des faits :

« Si Vilgrain s'était mutilé, dit-il, il aurait recherché un témoin et n'aurait pas négligé les officiers de la fameuse batterie.

« Les différents témoignages d'ailleurs, ne concordent pas pour les preuves. Ce qui compte, c'est l'ordre de la rencontre des témoins. Dès les dires de l'accusation elle-même, M. Lhuillier a forcément rencontré les officiers de la batterie, et cependant ni les uns ni les autres ne se souviennent s'être rencontrés, affirme M. Forgeot.

« On a ergoté sur la cotte déchirée et sur le coup de poing que Vilgrain donna à son agresseur. Mais pourquoi ? Si Vilgrain avait voulu se blesser, aurait-il choisi la cotte ? Quant au coup de poing, n'imaginez pas que ces deux hommes se sont battus comme des automates.

« M. Forgeot s'éponge le front, s'arrête et dit qu'il a voulu reprendre sa robe d'avocat pour défendre son ami.

« Et le défenseur conclut :

« Messieurs, que demandez-vous à la France entière, dans le monde qui suit des yeux ce procès, faites que l'on puisse dire que la justice existe toujours dans la vieille patrie du droit et de la liberté.

L'audience est suspendue : il est 16 heures.

## UN COMMERÇANT DÉSINTÉRESSÉ

### L'Etat achète du charbon à 120 francs la tonne et le revend ailleurs au prix de 23 francs

— Du charbon à 23 francs la tonne ? Ou donc que j'y cours ? vont s'exclamer maints de nos lecteurs. Inutile ; tout le stock est vendu. Et à ce prix-là, n'est-ce pas, rien d'étonnant...

C'est un nouvel exemple des inconséquences de l'Etat commerçant. Voici la chose un peu de mots : On sait que l'Etat s'est mis, pendant, et même après la guerre, de devenir armateur. Ce régime, sur lequel les critiques les plus sévères ont été élevées, va prendre fin par la cession des navires de l'Etat à des compagnies de navigation. Mais jusqu'au bout l'Etat tient à justifier sa réputation de commerçant détestable.

Pour faire marcher des navires, il faut du charbon. L'Etat avait donc du charbon dans ses ports marchands, à l'usage de ses bateaux. Quand, soudain, un beau matin, vers la fin de novembre dernier — le 28 si vous souvenez bien renseignements — ne circulaire arriva : ordre de vendre au plus vite les stocks de charbon aux enchères. Et pour stimuler encore le zèle des courtiers chargés de cette vente, on agitait, dans la circulaire, un spectre excitateur : au cas où l'on aurait pu craindre une combustion spontanée des stocks, on pouvait les vendre à l'envie.

Eh ! l'Etat... sait-on jamais ! Il s'agissait de charbon allemand. Ce diable de combustible aurait bien pu prendre feu au dernier moment.

Bref, l'ordre se répand rapidement dans tous les ports.

On liquide ! On liquide ! Et les amateurs arrivent ! Il y a des milliers de tonnes à vendre. A Brest, la Marine de Guerre, honnêtement, achète pour 55 francs le charbon qui a coûté 119 fr à la Marine marchande.

Qu'en dira-t-on ? C'est d'ailleurs le meilleur prix offert.

Au Havre, il y a bien 1.000 tonnes de ventes entre 40 et 45 fr. Ailleurs, des prix analogues sont pratiqués.

Mais à Cherbourg, on s'affola quelque peu. On devait craindre énormément la soudaine combustion spontanée, car on liquida plus de 700 tonnes à un prix moyen de 23 fr. 50 — ce qui indique qu'on en céda à moins cher.

Vendre du charbon à 23 fr. 50 alors qu'il a coûté plus de 100 francs, c'est une gageure. Mais l'opération apparaît inexplicable, c'est quand on apprend que la même administration, ayant besoin de charbon pour ses derniers bateaux touchant Marseille, achète pour ces navires du combustible entre 115 et 120 fr. la tonne.

Il ne faut pas oublier que le Code des Hautes Etudes Commerciales pour le commerce du charbon en expédiant — par mer ou par fer — le charbon de Cherbourg, du Havre, de Nantes ou de Bordeaux, à Marseille, la Marine Marchande aurait gagné quelques centaines de mille francs peut-être.

Evidemment. Mais c'est comme l'œuf de Colomb : il fallait y penser. H. G. (J. Ind.)

## AU GROUPE DES DEPUTES MUTILES

PARIS, 26 janvier. — Le groupe des députés mutilés s'est réuni aujourd'hui pour procéder à l'élection de son bureau. M. Martin ayant fait savoir qu'il abandonnait la présidence du groupe en raison de ses nouvelles fonctions, le colonel Picot a été élu président sans concurrent.

MM. Defos du Rau et Taurines ont été élus vice-présidents et Périvier président d'honneur.

## ECHOS & NOUVELLES

Des mutilés, M. Clemenceau avait dit : « Ils ont des droits sur nous ». S'ils n'en ont pas abusés, on peut bien affirmer que c'est dans les administrations publiques.

Le Journal Officiel vient, en effet, de publier une statistique suggestive. Au ministère de la Marine, 96 employés auxiliaires, un seul mutilé ; au ministère du Commerce, 756 employés auxiliaires, 36 mutilés ; au ministère des Régions libérées, 2.386 auxiliaires, 46 mutilés. Et dans les autres départements ministériels, sauf aux Pensions, la proportion n'est guère différente.

Aujourd'hui, on envisage des coupes sombres parmi les fonctionnaires. Que demandent les mutilés visés par la menace de licenciement ? Qu'on ne mette pas leur pain à la merci du résultat d'un concours et que ceux d'entre eux qui auront pendant une année donné toute satisfaction à leurs chefs, puissent être titularisés d'office.

La prétention est modeste ; elle ne serait pas onéreuse pour le budget et, en vérité, n'est-elle pas juste ?

Saint-Sauveur-le-Vicomte. Le bourg de Cotentin qui vit naître Barbey d'Aurevilly, s'apprête à lui consacrer un musée.

On y groupera, dans le cadre de meubles ayant appartenu à l'auteur des *Diaboliques* et dont donation vient d'être faite à sa commune, tout ce qui aura pu être rassemblée de souvenirs se rattachant à la noble existence du « Comte de la Lettre ».

Son musée sera probablement installé dans un local du célèbre hôpital de Saint-Sauveur le-Vicomte. L'ancien château de l'abbaye diocésaine se trouve encore les tours de la forteresse démantelée depuis 1698.

C'est une simple et modeste institutrice du Midi. Elle a demandé et obtenu son changement pour Gulland, village de la Moselle récemment française. Son frère y repose dans le cimetière militaire parmi d'autres héros tombés en août 1914.

Chaque jour, les heures de liberté que lui laisse sa classe, elle les consacre à « son cimetière ». Les tombes des « poilus » sont par elle nettoyées, parées, fleuries. Tant de pieux dévouement émeut aux larmes les familles qui vont là-bas en pèlerinage.

M. le colonel Stuhl, sénateur de la Moselle, vient, dans un rapport parlementaire, de rendre hommage à cette vestale du souvenir. C'est déjà un beau geste. Ne reste-t-il pas à M. Maginot le devoir de le compléter ?

## Le shah de Perse en France



On annonce officiellement de Téhéran, que le shah de Perse va venir en France, le 25 janvier pour raison de santé.

Le prince héritier qui est actuellement à Paris, étant chargé de la régence pendant l'absence de shah de Perse, a été invité à se rendre immédiatement à Téhéran.





# MAISON DONY

## 14, Rue des Arènes BOURGES

### Actuellement

### Complets et Pardessus depuis 45 fr. Pantalons depuis 16 fr.

VOIR NOS ETALAGES — CATALOGUE SUR DEMANDE

### COURSE DE PARIS

du 26 janvier

3 % 56.65 ; 3 % amortissable, 69.35 ; 3 1/2 % 91.4, 88.25 ; 5 % 1915-1916, 80.20 ; 4 % 1917, 64.00 ; 4 % 1918 non lib., 64.25 ; Ouest-Etat 4 %, 318 ; Tunis 1892, 270 ; Afrique Occidentale, 320 ; Ville de Paris, 1892, 240 ; 1910 3 %, 230 ; 1912, 206.25 ; 1917, 500 ; Banque de France, 5520 ; Comptoir d'Escompte, 945 ; Crédit Foncier, 780 ; Oblig. comm. 1903, 313.75 ; 1912, 165 ; Oblig. Fonc. 1909, 172.50 ; Crédit Lyonnais, 1325 ; Communales 20, 251 ; Foncières 1917, 239 ; Est, 621 ; Lyon, 821 ; Mét. 730 ; Nord, 914 ; Orléans, 895 ; Ouest, 630 ; Métro, 394 ; Nord-Sud, 173 ; Suez, 5820 ; Argentine 1900, 76.10 ; Italien 3 1/2 %, 42.95 ; Japon 1910, 144 ; Russes 1897, 18.50 ; 1890 3 %, 15.50 ; Consolidé, 23.75 ; 1891 3 %, 16.50 ; Turc Unifié, 41.50 ; Bransac, 121 ; Rio-Tinto, 1430 ; Sosnowice, 678.

### CHANGES

Londres, 51.89 ; New-York, 12.27 ; Allemagne, 6.116 ; Suisse, 239 ; Italie, 54 ; Espagne, 183.114 ; Hollande, 449 ; Danemark, 245.114 ; Suède, 306 1/2 ; Norvège, 133.

En raison du coût de l'impression, nous prions nos abonnés de nous envoyer désormais soixante-quinze centimes (au lieu de 60 centimes) pour leurs changements d'adresse.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 janvier. — Tendence soutenue au Parquet affairé très calme puis marché nul. A part les fonds et valeurs russes ainsi que les Sucreries qui, ayant quelque peu des éléments de hausse, se démontrent fermes, les autres compartiments sont soutenus sans intérêt vu la rareté des transactions.

En coulisse, en bonne allure pour l'établissement des premiers cours puis calme et également nul.

En culture marché soutenu dans l'ensemble, mais toujours très calme.

Fermé de notre périodique 3 % à 56.55. Crédit National un peu mieux : 1914 451.75, 1920 458.50, 1921 500. Bons du Trésor 486.50.

Fonds russes en reprise. Consolidé 23.75 : 1891 17, 1906 28.50, 1909 21.15.

Fonds turcs soutenus. Unifié 40.85 ; 5 % 41.45.

Etablissements de crédit généralement soutenus : Banque de Paris 1.214, Comptoir 948, Foncier 780, Société Générale 704, Lyonnais 1.400.

Chemins français calmes mais fermes.

Valeurs industrielles irrégulières. Suez lourd 85.845. Penarroya une idée mieux à 883. Métaux soutenus à 857.

Les valeurs d'électricité paraissent toujours recherchées ; elles représentent assurément un bel avenir.

Les 80.000 obligations 6 % de 500 francs au placement desquelles l'Union d'Electricité procède actuellement sont offertes au public au prix de 472 francs, payable intégralement lors de la demande. Ces obligations nettes de tous impôts présents et futurs sont créées jouissances.

### Paris-Centre à Paris

Librairie, rue de Charonne, 69 (près la rue Bastrol).  
Kiosque 127, boulevard Rochechouart, 127, place du Delta.  
Librairie, rue de Clichy, 76 (près la place Clichy).  
Librairie, boulevard de Courcelles, 128 (près la place des Terreaux).  
Kiosque 148, rue de Dunkerque, 23 (en face 1<sup>er</sup> gare du Nord).  
Kiosque 199, boulevard Magenta, 1 (près de la gare du Travail).  
Kiosque 79, place de la République, 15 (angle de la rue Temple autobus).  
Kiosque 52, boulevard Poissonnière, 32 (angle de la rue de Valenciennes).  
Kiosque 32, boulevard des Capucines, 16 (en face la gare d'Orléans).  
Kiosque 77, boulevard des Capucines, 16 (angle de la place de l'Opéra).  
Kiosque 1, boulevard de la Madeleine, 27 (gare d'Orléans).  
Kiosque 143, place du Palais-Royal, 2 (angle de la rue de Rivoli).  
Kiosque 145, place du Théâtre-Français (en face la Civette).  
Kiosque 178, boulevard Malesherbes, 49-51 (station autobus).  
Kiosque 157, place Saint-Michel, 4 (station autobus).  
Kiosque 172, rue Saint-Lazare (en face la gare, Hôtel Terminus).  
Kiosque 132, avenue des Champs-Élysées, 58 (angle de la rue La-Bouffie).  
Kiosque 93, boulevard Sébastopol, 42 (angle de la rue Rambuteau).  
Kiosque 153, place Cadet (en face l'Hôtel du « Petit Journal »).

### VENTES

**GARNITURE DE BLUTERIE** en gaze de soie, état neuf  
1 COUPE I DOBLE PHAETON 3 1/2 places.  
S'adresser, au Dr CABOUREAU à Châtillon-sur-Loire (Loiret).  
1733

**CHEVROLET 12-16 H.P.** parfait état de marche ; pour essais et renseignements s'adresser Garage BERTIN, 31, rue de Mouësse, Nevers, Téléphone 3-04.  
1735

**CITROEN 10 H P 1920** peu roulé, état neuf, peinture irréprochable.  
**CAMIONNETTE GARFORD** 1 600 kilos, bâchée très bon état.  
OPPORTUNITÉS  
Maison MARCO THIEVEMIN, à Champligny (Nièvre).

**UN BON TONNELIER**  
M. RABIER, vins en gros, à Thionvill (S.-M.).  
1678

### AVIS A NOS LECTEURS

## TRAVAUX D'IMPRIMERIE

Nous informons nos lecteurs qui, jusqu'à ce jour, ont bien voulu nous confier leurs travaux d'imprimerie, d'avoir à passer désormais DIRECTEMENT LEURS COMMANDES à l'Administration de "Paris-Centre" 3, Rue du Chemin-de-Fer, 3, à NEVERS avec cette mention : Société Anonyme des PUBLICATIONS "PARIS-CENTRE"

Le Journal se charge DE TOUS LES TRAVAUX D'IMPRIMERIE Livres, Brochures, Lettres, Prospectus, Avis, Affiches de tous formats, Faire part Naissances, Mariages, Décès, Cartes de Visite, Programmes, Registres spéciaux, Agendas, Livres de Commerce, etc., etc...

LES PUBLICATIONS PARIS-CENTRE Société Anonyme. — Capital : 600 000 francs LIVRENT DANS LE TEMPS MINIMUM AUX PRIX MINIMUM Il sera toujours fait un Devis pour les Travaux d'art et les Tirages en couleurs

Adresser directement les Commandes A L'ADMINISTRATION PARIS-CENTRE 3, Rue du Chemin-de-Fer, 3, à NEVERS TÉLÉPHONE 2.17 - 2.18

### Cabinets d'Affaires

AGENCE O. FOURNIER 30, rue du Cloître Saint-Cyr, Nevers

A VENDRE IMPORTANT IMMOBILIER situé à Nevers, faubourg de Lyon n° 2 (près le pont de Loire).  
Comprenant : confortable maison d'habitation, très grande cour, vastes bâtiments, à usage commercial ou industriel, jardin et pré, le tout d'un seul tenant, d'une surface de plus de 30 000 mètres carrés.  
Actuellement libre.  
Convient pour tous commerces de gros ou industries.  
Pour tous renseignements et pour traiter s'adresser à l'Agence.  
1739

### MAISON à vendre

sise à Nevers 2, rue général Lespinnasse, avec cave et grenier Libre au 1<sup>er</sup> avril.  
Pour renseignements, s'y adresser.  
1735

### A LOUER

pour le 11 mai prochain UNE MAISON composée de vastes pièces et d'un grand magasin à usage d'épicerie pouvant convenir aussi bien pour marchand de meubles ou pharmacien.  
S'adresser à Mme VALLET, place du Commerce, à Sarcouins.  
1739

### VENTES

**GARNITURE DE BLUTERIE** en gaze de soie, état neuf  
1 COUPE I DOBLE PHAETON 3 1/2 places.  
S'adresser, au Dr CABOUREAU à Châtillon-sur-Loire (Loiret).  
1733

**CHEVROLET 12-16 H.P.** parfait état de marche ; pour essais et renseignements s'adresser Garage BERTIN, 31, rue de Mouësse, Nevers, Téléphone 3-04.  
1735

### BOIS-CHARBONS

Matériaux de construction

## J.-B. BOUDOT

16, Rue du Chemin-de-Fer, 16 NEVERS

### Plantons des arbres - Mangeons des fruits

### Les plus beaux Arbres

### Les meilleures Variétés

SE TROUVENT Chez CHEVALIER 1, Rue de Mouësse - 4, Place Président-Wilson Téléphone 4-22. NEVERS

Demandez son Catalogue - Visitez ses Pépinières

### SUPERPHOSPHATES

Saint-Gobain et Super-Os. Scories Thomas Sels de potasse, Sulfate d'ammoniaque Engrais organiques

Prix courants sur demande aux ETABLISSEMENTS MAURICE CORBERY 15, Rue des Merciers, NEVERS Téléphone 2-61

USINE ET CLOS D'EQUARRISSAGE DES FOUILLES

### Clos d'Equarrissage SERINDAT

•• Avenue de la Gare, DECIZE ••

Enlèvement immédiat de tous ANIMAUX MORTS OU HORS-SERVICE

Paiement comptant au plus haut cours FABRIQUÉ D'ENGRAIS Téléphone n° 22

### Automobiles

## ZEDEL

10/12 et 15 HP., larges et spacieuses, rapides et économiques, les plus belles voitures sportives.  
Prix 19 800 et 23 000.

S'adresser Garage BERTIN 31, rue de Mouësse, NEVERS (Nièvre) Téléphone : 3-04 (3)

### GROS FABRIQUE DE BISCUITS DÉTAIL

NOUGATINES. — DRAGEES

• Spécialité de Boîtes pour Baptêmes : LES PLUS HAUTES RECOMPENSES AUX EXPOSITIONS INTERNATIONALES

## - FONTENAY -

Conseur-Chocolatier 10 et 12, Place Guy-Coquille NEVERS — TELEPHONE 301 —

### AVIS

Les Maîtres Mariniers de Decize EXTRACTEURS DE SABLE ET DE CAILLOUX sur la Loire, réunis, portent à la connaissance de leur honorable clientèle et de tous acheteurs, qu'à partir de ce jour, ils peuvent livrer le SABLE DE LOIRE A RAISON DE 3 FRANCS la tonne sur bateau prix défiant toute concurrence

S'adresser à M. VEYRE PROTE, BONNEAU, Joseph, ROUSSAT, Louis, ROUSSAT, Auguste, à DECIZE (Nièvre).  
1691

### A VENDRE

Pour cause de cessation d'exploitation forestière 8 ECUS DE TRAVAIL S'adres. : M. G. BLANCHARD rue de l'Égalité, Donzy (Nièvre).  
1618

### Suis acheteur de BATEAU DE PECHE

de 4 à 5 mètres environ. Faire offre à M. MITTAIN, rue de la Chaussade, n° 2 Nevers.  
1736

### Electro-Installation

6, rue Pasteur, NEVERS

### INSTALLATIONS

en tous genres exécutés par des ouvriers habiles et accomplis

Spécialité d'éclairage sur voitures automobiles

DEVIS GRATUITS

### Gros Bénéfices

offerts à agents p. vendre aux cultivateurs. — Mécanisme et produits vétérinaires. — Ecrire : Adrien SASSIN, à Orleans.  
5309

Es quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. ranciers Parfums service C. Moutaco.  
4.516

### Fabrique de Draps de Lit

AVIS. Nous expédions une paire de draps de lit, belle toile coton, pr lit, deux places, 200x300, surjet fait à la main, 49 francs la paire, franco contre remboursement.

NOTA. Pour toute commande de deux paires de draps de lit, il sera offert en prime une belle couverture fant. ou blanche, avec ray. bleu ou rose, ainsi que six mouchoirs blancs.

Ecrire M. GRANIER, 18, r. Saint-Bruno, MARSEILLE.

### Préservez-vous de LA GRIPPE!!

Prenez L'UNIVERSEL ANT-NÉURALGIQUE

Composé de Plantes médicinales bienfaisantes FORTIFIE LES BRONCHES ET PRESERVE DES EPIDEMIES

Le paquet pour un litre, avec mode d'emploi: 0 FR. 50

### TH. ARCHIMBAULT, HERBORISTE BOTANISTE

30, rue du Commerce, Place Mancini, Nevers FABRIQUÉ SPECIALE DE BANDAGES, CEINTURES, CORSETS

### MACHINES AGRICOLES

## TH. PILTER

4, Quai de la Jonction A NEVERS

### HERSES A DENTS ELASTIQUES

HERSES ARTICULEES en Z  
HERSES A CHAINETTES  
HERSES à dents INCLINABLES  
CULTIVATEURS « GENTAURE »  
CULTIVATEURS « MAJOR »  
CULTIVATEURS-HOUES combinés  
SEMOIRS en LIGNES  
SEMOIRS à PETITES GRAINES  
SEMOIRS à BETTERAVES  
SEMOIRS à la VOLEE sur roues

SEMOIRS à la VOLEE s'adaptant sur les Cultivateurs « Major »  
DISTRIBUTEURS D'ENGRAIS  
PULVERISATEURS à un et deux rangs de disques  
MEULES à AIGUISER  
BROYEURS de TUBERCULES CUITS  
MOULINS-CONCASSEURS  
« NEPTUNE »  
LIMONIERES  
RELEVEURS d'EPIS

Demandez les Catalogues « P »

### HERNIEUX

C'est parce que la hernie est une infirmité SÉRIEUSE QU'IL FAUT porter un appareil SÉRIEUX. N'accordez donc votre confiance qu'à un SPECIALISTE qui la mérite ; exigez des preuves, des garanties

### Renseignez-vous!

Et alors vous apprendrez que dans toute la Région du Centre Les Etablissements TEILLET-GILBERT

### 7, rue Saint Etienne, 7 (près la place Guy-Coquille, NEVERS)

SONT SEULS BANDAGISTES SPECIALISTES Dans l'intérêt de votre santé et surtout de votre Santé, n'achetez donc aucun APPAREIL avant d'avoir rendu visite à ces éminents spécialistes heralières dont plus de 30 années de pratique affirment la compétence. C'est votre garantie absolue

Pour les Dames, les applications sont faites par Mme TEILLET, sage-femme de la Faculté de Médecine de Paris.

BAS A VARICES CEINTURES ABDOMINALES ET RANGLES DE TOUTS MODELES CONSTRUCTION D'APPAREILS D'ORTHOPEDIE TOUS LES SAMEDIS DISTRIBUTION DE BALLONS A TOUT ACHETEUR

### Fabrique de Paletots de Chèvre Suisse

## PREVOST-MARECHAL

Fourreur 12, Rue Saint-Martin - NEVERS Téléph. 1-42

### Le plus grand choix Cravates, Echarpes, Mantelets et Manchons

Hermine, Zibeline, Pékans, Skungs, Putois, Renards, etc.

### VÊTEMENTS DE DAMES, Modèles Riches

Chevreau, Loutré, Taupe, Castor, Astrakan Karakul

Tout ce qui concerne la QUINCAILLERIE et la CHASSE - CARTIER - Successeur de GACON DECIZE (Nièvre)

### Machines Agricoles

## André LUCET

20, Rue du Champ de Foire, NEVERS

Distributeurs d'Engrais TARARES TRIEURS BROYEURS DE POMMES DE TERRE CONCASSEURS

CHARRUES  
HERSES ARTICULEES  
HERSES A RESSORTS  
CULTIVATEURS  
SEMOIRS  
COUPE-RACINES

Suis acheteur de BATEAU DE PECHE de 4 à 5 mètres environ. Faire offre à M. MITTAIN, rue de la Chaussade, n° 2 Nevers.  
1736

Electro-Installation 6, rue Pasteur, NEVERS

INSTALLATIONS en tous genres exécutés par des ouvriers habiles et accomplis

Spécialité d'éclairage sur voitures automobiles

DEVIS GRATUITS

A vendre TONNEAUX ayant contenu de venise d'imprimerie. S'adresser au bureau du journal.

Les meilleures Marques - Les plus bas prix